



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 19 octobre 2021 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. Protection sociale complémentaire prévoyance:

Le conseil prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2022.

3. Rapport d'activités de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach 2020 :

Le conseil prend acte de ce rapport, il est tenu à la disposition du public et peut être consulté en mairie.

4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2020 :

Le conseil prend acte de ce rapport. Il se positionne néanmoins en faveur du maintien de la déchetterie de Heiteren et de Dessenheim, sous le format actuel. Compte-tenu de l'augmentation des tarifs, d'ores et déjà annoncés, nous ne pourrions d'autant plus, ne pas nous contenter d'un dépôt de déchets verts ! Augmenter les émissions de CO2 par des trajets supplémentaires, dans le contexte actuel, nous semble totalement incohérent !

Pour information, si vous possédez une carte d'accès endommagée, ne la jetez pas, allez l'échanger gratuitement.

5. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2020 :

Le conseil prend acte de ce rapport. Il déplore néanmoins l'absence de projet de travaux dans les rues qui ne sont pas encore raccordées.

6. Recensement de la population 2022-nomination d'un coordonnateur communal :

Mme Rachel Spitz, secrétaire de mairie, est désignée.

7. Péri scolaire « Les Missalas » -règlement intérieur :

Le conseil prend acte de cette modification du règlement. La structure prend des mesures, afin de faire respecter l'horaire de fermeture à 18h. Tout retard sera désormais facturé à 10 euros.

8. Alignement de voirie :

L'application d'un alignement de voirie Rue des Jardins est à l'étude.

9. DIVERS :

- **26 novembre** : Banque alimentaire ! Vous pouvez déposer vos dons en mairie de 14h à 16h !
- **19 décembre** : 1^{er} concours d'illuminations et de décorations de Noël. Il faudra s'inscrire en mairie pour y participer !
- M. Combre Rémi est désigné référent pour la surveillance de l'apparition éventuelle de l'ambrosie dans notre village.
- Suite à sa demande le conseil autorise l'épicerie à conserver sa terrasse toute l'année.
- La quête au profit de la Ligue contre le cancer a rapporté 2214 €. Merci aux généreux donateurs.
- **Rappel** : il est interdit de déposer des déchets organiques dans les champs.
Ces dépôts sont considérés comme des dépôts sauvages et sont sanctionnés par une amende de 1500 €.
- **Piste cyclable, rue du M^e Leclerc** : une signalisation sera mise en place, afin de faire respecter la réglementation.
- Le conseil remercie les participants à la journée citoyenne !
- Dons pour la réfection du toit de l'église de Guérin : Guérin remercie les généreux donateurs d'Obersaasheim. Les travaux vont débuter en fin d'année. Dans l'attente de venir sur place, une vidéo réalisée par un habitant est disponible sur le page Facebook « Guérin, mon village ».
- Fête des aînés : Le conseil se réserve la date provisoire du 23 Janvier 2022 et sera confirmée selon le contexte sanitaire.
- **Répétitions de la Chorale « à Chœur ouvert »** :
La chorale ACO d'Obersaasheim a repris son activité dans le respect des gestes barrières (pass sanitaire obligatoire). Les répétitions se déroulent au 1^{er} étage de la Maison des associations, dans une salle mise à disposition par la commune. La chorale lance un appel aux hommes, femmes et enfants à partir de 10 ans.
Contact : Mme DREYER Marie-Jeanne, chorale.acoeuroouvert68@gmail.com ou 06.81.30.21.77
- **Le site internet** vient de s'offrir une nouvelle jeunesse ! Vous pourrez y retrouver des infos pratiques, des contacts, le bulletin communal, etc... Venez vite découvrir votre tout nouveau site internet www.obersaasheim.fr